

[S'abonner à Faits saillants](#)



Z04 SELAC

mercredi 16 septembre 2026 · 4 lecture minimale

[Vues dans Bulletins d'informations Outlook](#)

Faits saillants: Rencontre tenue le 14 septembre



Assemblée des personnes déléguées

Voici les principaux points présentés lors de l'assemblée des personnes déléguées. Au besoin, votre déléguée ou délégué syndical pourra vous donner un complément d'informations.



Éric Paradis

Agenda

Calendrier syndical

Info tâche

22 septembre en Teams, à 16h15

[Participer à Info-tâche](#)

Formation présidence CPPE

23 septembre au centre syndical en pm

Formation nouvelle personne déléguée

29 septembre au centre syndical en pm

[Inscription aux formations – Remplir le formulaire](#)

Sessions de préparation à la retraite:

En présentiel

19 et 20 mars à l'Hôtel Universel à Alma

En virtuel

4 mardis du 18 mai au 8 juin de 19h à 20h30

Samedi le 12 juin de 9h à 11h30

Appelez au centre syndical ou cliquez sur le lien Forms pour vous inscrire aux formations de présidence de CPPE (au plus tard le 18 septembre à 16h) et de nouvelle personne déléguée (au plus tard le 25 sept. midi), ainsi que pour avoir plus d'information pour la session de préparation à la retraite et procéder à votre inscription. Magalie se fera un plaisir de vous répondre 😊

418 662-7692

Normes et modalités d'évaluation

La détermination des Normes et modalités d'évaluation des apprentissages est la responsabilité du personnel enseignant. Avant de les présenter à la direction, l'ensemble du personnel enseignant devrait être consulté. La direction n'a pas un droit de veto sur le contenu, elle doit assurer que ça respecte les encadrements: LIP, régime pédagogique, instruction annuelle...



Le guide pédagogique et professionnel est une source importante d'informations sur le cheminement des NMEA. N'hésitez pas à le consulter à la page 45.

[Guide Professionnel et Pédagogique](#)
[Cheminement NMEA](#)

Formation des comités statutaires

C'est maintenant le temps de signifier votre intérêt afin de participer à la vie syndicale: comité des finances, comité des élections et le comité des statuts.

Ces comités sont composés de 5 membres et un membre de l'exécutif syndical. Les rencontres se tiennent selon les modalités déterminées par



les membres du comité. Le mandat d'un membre est de 2 ans et peut être renouvelé.

[Comités statutaires du syndicat – Remplir le formulaire](#)

Comité école EHDAA

La composition de ce comité est déterminée dans l'entente nationale(8-9.05). Il n'est pas possible de la modifier. Le comité est composé de la direction (ou son représentant), 3 enseignant(e)s et à la demande de l'une ou l'autre des parties, une ressource qui travaille régulièrement auprès des EHDAA .

Nous vous invitons également à visionner la vidéo présentant le comité école EHDAA

[Capsule vidéo : Le comité école EHDAA](#)



Activité d'accueil pour la relève

Le 14 octobre, dès 16h15, Nadine et Éric auront le plaisir d'accueillir les enseignantes et enseignants ayant rejoint notre belle profession dans les 3 dernières années, au centre syndical du 900 avenue des Mélèzes à Alma. Il s'agit d'une activité festive pour leur faire découvrir la structure syndicale, les services offerts par leur syndicat et leur faire connaître leurs représentants élus.



Étincelles enseignantes

Dans son désir de valoriser la profession enseignante et en collaboration avec Desjardins Caisses de l'Éducation, la FSE-CSQ a créé la série *Étincelles enseignantes* pour mettre en lumière des profs inspirants. Allez visionner les différentes capsules et n'hésitez surtout pas à les partager!

[Frédéric Coutu, enseignant d'histoire au secondaire](#)

[Madame Alex](#)

[Yan Spence et Patrick Lacasse](#)

[Précilla Belleau, enseigner grandeur nature](#)



Programme d'aide financière de la Fondation Monique Fitz-Back

Cette année, ce sont 125 000\$ qui seront distribués dans les établissements scolaires du Québec pour des projets jeunesse en environnement en lien avec les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, le soutien en éducation en plein air et les comités jeunesse.

Pour connaître toutes les informations et vous inscrire, cliquer sur le lien suivant:

[Fondation Monique Fitz-Back.pdf](#)

Journées pédagogiques dont le lieu et le contenu sont déterminés par le personnel enseignant

Cette année, le CSS a déterminé 2 journées pour tous : 30 avril et 4 juin. Les écoles doivent choisir 3 journées parmi ces dates afin de cibler les autres journées: 28 août, 13 novembre, 4 janvier, 9 avril et celle déterminée par l'école.

Ministère de l'Éducation Québec		UNIVERSITÉ DU QUÉBEC UNION COLLEGE UNION COLLEGE UNION COLLEGE UNION COLLEGE UNION COLLEGE	CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027
1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	32
33	34	35	36
37	38	39	40
41	42	43	44
45	46	47	48
49	50	51	52
53	54	55	56
57	58	59	60
61	62	63	64
65	66	67	68
69	70	71	72
73	74	75	76
77	78	79	80
81	82	83	84
85	86	87	88
89	90	91	92
93	94	95	96
97	98	99	100



Répartitions des aides à la classe

Cette répartition est cadrée dans l'annexe 71 de l'entente nationale. C'est entre 10 et 15 heures par semaine qu'un groupe peut bénéficier d'aide à la classe. Une attention spéciale devrait être accordée aux classes à défis particuliers et aux personnel enseignant en insertion professionnelle. L'aide à la classe ne doit pas se substituer aux services de soutien et professionnel.

Nous avons été informés de plusieurs situations qui méritent des clarifications quant au fonctionnement de Scolago. Une rencontre est prévue et nous allons demander des clarifications quant à la répartition réalisée par Scolago. Nous allons nous assurer du respect de la répartition des suppléances prévue dans notre entente locale.



[S'abonner à Faits saillants](#)